



Offre de bourse de thèse



Sur le Sujet :

« Impact du développement du numérique sur la performance des exploitations agricoles et sur la dynamique d'agglomération »

1- Projet

La quête permanente de la performance a guidé et guide le monde contemporain. Au-delà de la performance économique qui reste un élément central, nous sommes aujourd'hui plus attentifs à la performance environnementale de nos activités. La numérisation croissante et le développement de la robotique, de l'électronique et des technologies de communication apparaissent comme un élément de réponse à cet enjeu et une source de gain de productivité et d'innovation, grâce notamment à la précision de leur action et la capacité et rapidité de traitement de l'information.

L'agriculture est un secteur directement concerné par ces transformations qui ouvrent la voie à des bouleversements radicaux dans la production et la diffusion de la connaissance. Cependant, l'émergence de ces nouvelles technologies numériques et de communication, en facilitant l'échange et le partage de l'information, est de nature à modifier les contraintes de localisation dans la production et la diffusion des savoirs. En effet elle permet de s'affranchir de l'espace et parfois du temps pour la diffusion de la connaissance et de l'innovation (différents canaux de transmission et immédiateté du transfert...).

Si on considère ces technologies numériques comme facteur de production, on peut s'attendre à des gains de productivité avec les répercussions que cela implique en matière de croissance. De même, avec l'émergence de nouveaux secteurs d'activité liés à cette nouvelle économie on peut s'attendre à des répercussions sur les dynamiques d'agglomération expliquées notamment par l'implantation de nouvelles activités /nouveaux acteurs et la disparition ou la restructuration d'autres plus anciens.

L'objectif de la thèse est donc de vérifier la validité de ces hypothèses en explorant les relations entre l'agglomération des activités agricoles, les diffusions technologiques et les gains de productivité et en expliquant les déterminants.

En se focalisant sur le secteur de l'élevage, la question que nous nous posons est la suivante : l'essor du numérique, en libérant les activités d'innovation de la contrainte spatiale, remet-il en cause la relation entre proximité géographique et accumulation de connaissances établie par de nombreux travaux en économie géographique (spillover de connaissances localisée / Marshall (1920), Krugman (1991), Audretsch et Feldman (1996)) ? Ou au contraire, en augmentant la productivité et la performance des exploitations et des territoires (notamment la performance environnementale qui est la plus grande force de dispersion) et en attirant de nouveaux acteurs, renforce-t-il l'agglomération des activités et des connaissances ?

2- Localisation, encadrement et condition de financement

Le(a) candidat(e) sera accueilli(e) au sein du LARESS (Laboratoire de recherche en sciences sociales) à l'ESA d'Angers et inscrit(e) à l'école doctorale en sciences économiques et gestion EDGE de l'Université Bretagne Loire. La thèse sera co-dirigée par Damien Rousselière Professeur à AGROCAMPUS OUEST, Nejla Ben Arfa, Chercheur à l'ESA et Mohamed Ghali, Enseignant-Chercheur à L'ESA. Le(a) candidat(e) bénéficiera d'un contrat doctoral de 3 ans co-financé par La Région Pays de la Loire et l'ESA.

3- Compétences souhaitées

Le(a) candidat(e) devra être titulaire d'un diplôme de Master ou équivalent en sciences économiques au plus tard fin septembre 2017. Une formation solide en économie géographique et économétrie spatiale est souhaitée. Un intérêt pour l'économie agricole et pour l'élevage constitue un atout.

4- Contact

Les candidatures doivent être envoyées **avant le 25 juin** à Nejla Ben Arfa (n.benarfa@groupe-esa.com) et Damien Rousselière (damien.rousseliere@agrocampus-ouest.fr). Le dossier de candidature devra comporter une lettre de motivation, un CV détaillé, les relevés de notes de master M1 et M2, des références ou lettres de recommandation, le mémoire de master ainsi que tout article publié le cas échéant. Les auditions des candidats sélectionnés auront lieu le 30 juin 2017.